



Assemblée générale

Distr. générale
17 mai 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Point 117 c) de la liste préliminaire*

Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections : élection de membres du Conseil des droits de l'homme

Note verbale datée du 11 mai 2022, adressée au Président de l'Assemblée générale par la Mission permanente de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de se référer à la candidature du Royaume de Bahreïn au Conseil des droits de l'homme pour la période 2023-2025, à l'occasion des élections qui se tiendront à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale, en octobre 2022.

Conformément à la résolution [60/251](#) de l'Assemblée générale, la Mission permanente transmet également ci-joint le récapitulatif des engagements pris par le Gouvernement du Royaume de Bahreïn pour réaffirmer sa détermination à promouvoir et à protéger tous les droits de l'homme (voir annexe).

La Mission permanente du Royaume de Bahreïn vous serait reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 117 c) de la liste préliminaire.

* [A/77/50](#).



**Annexe à la note verbale datée du 11 mai 2022 adressée
au Président de l'Assemblée générale par la Mission
permanente de Bahreïn auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Candidature de Bahreïn au Conseil des droits
de l'homme (2023-2025)**

**Engagements pris volontairement en application de la résolution 60/251
de l'Assemblée générale**

Introduction

1. Le Royaume de Bahreïn présente sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2023-2025. Cette candidature s'inscrit dans la continuité de l'action menée par le Royaume de Bahreïn pour soutenir le rôle du Conseil dans la promotion et la protection de tous les droits de l'homme à travers le monde, et confirme que le Royaume est fermement déterminé à appuyer les efforts de coopération internationale et la consolidation de l'universalité des droits de l'homme, comme il s'est efforcé de le faire au cours de son précédent mandat de trois ans au sein du Conseil.

2. La candidature du Royaume de Bahreïn démontre la volonté des responsables politiques de promouvoir le respect et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de soutenir les efforts et les initiatives du Royaume de Bahreïn en matière de coopération aux niveaux national et international, notamment les initiatives du Centre mondial Roi Hamad pour la coexistence pacifique, les initiatives et les prix du Haut Conseil des femmes et les modifications apportées à plusieurs lois relatives aux enfants et aux travailleurs expatriés.

3. Convaincu de l'importance de tirer parti des recommandations de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui s'est tenue à Vienne en 1993, le Royaume de Bahreïn s'est employé à adopter son plan national en faveur des droits de l'homme (2022-2026), afin de promouvoir et de protéger les droits de l'homme au niveau national et de contribuer aux efforts internationaux en la matière.

4. L'adhésion du Royaume de Bahreïn au Conseil lui offrira une nouvelle occasion de contribuer aux efforts déployés au niveau international pour défendre les droits de l'homme et soutenir le Conseil et ses mécanismes, ce qui permettrait d'appuyer et de renforcer le système des droits de l'homme.

Engagements volontaires

1. Promotion du droit à l'éducation

Réalisations

5. Convaincu que le droit à l'éducation est un droit fondamental, le Royaume de Bahreïn a fait de grands progrès dans ce domaine, en rendant l'enseignement de base gratuit et obligatoire pour tous et en généralisant l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur et à l'éducation de base (élimination de l'analphabétisme), qui fait partie des droits de l'homme, ainsi qu'en offrant les meilleurs services éducatifs à toutes les composantes de la société, le but étant de bâtir une société éduquée et de considérer l'humain comme une richesse essentielle et inépuisable.

6. Le Royaume a veillé à ce que les circonstances extraordinaires engendrées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ne nuisent pas à la mise en œuvre du programme d'éducation à tous les niveaux, en tenant compte de la santé et de la sécurité des élèves et des enseignants. Parmi les principaux services fournis par le Ministère de l'éducation, on peut citer un portail éducatif en ligne, une chaîne éducative et un projet de laboratoire virtuel.

Engagement

Renforcer l'action menée pour soutenir les initiatives internationales et régionales qui contribuent à garantir le droit à l'éducation pour tous

2. Promotion du droit au logement

Réalisations

7. Le Royaume de Bahreïn, qui a à cœur d'assurer un logement convenable aux familles bahreïniennes, a investi plus de 10 milliards de dollars à cet égard, créé huit villes capables de loger plus de 150 000 familles, et fourni d'autres services dans le domaine du logement tels que des aides financières.

8. Conformément aux objectifs de développement durable et dans le cadre de sa stratégie intitulée « Vision économique 2030 » et du programme du Gouvernement actuel, le Royaume de Bahreïn a trouvé des solutions novatrices et immédiates pour les citoyens en renforçant les partenariats avec le secteur privé afin de fournir rapidement des services qui ont permis à plus de 9 629 familles bahreïniennes d'accéder à un logement adéquat. Le Ministère du logement a également construit 40 000 unités d'habitation.

Engagement

Poursuivre la mise en œuvre de projets qui garantissent le droit à un logement convenable pour tous

3. Promotion du droit à la santé

Réalisations

9. Le système gouvernemental du Royaume de Bahreïn repose sur un programme unifié intitulé « Vision économique 2030 », qui vise à promouvoir et à appliquer les principes de compétitivité, de justice et de durabilité. Le Royaume de Bahreïn étoffe en permanence ses politiques et ses stratégies en matière de santé afin de suivre les nouvelles évolutions au niveau mondial, ce qui permet d'améliorer la qualité des services de santé et des soins et d'exploiter les techniques modernes pour améliorer le niveau et la qualité des traitements dont bénéficient les patients. Le Ministère de la santé s'attache systématiquement à évaluer la satisfaction de la population au moyen de mécanismes de suivi fondés sur des bases scientifiques.

10. Le Royaume de Bahreïn s'attache à fournir des services de santé à tous, sans discrimination, et conformément aux plus hautes normes internationales en la matière. On a pu le voir clairement lors de la crise sanitaire, au cours de laquelle le Royaume a fourni une gamme complète de services de santé (examens, traitements, vaccination et soins médicaux gratuits), qui étaient accessibles à tous sur un pied d'égalité. Le Royaume de Bahreïn continue également de mettre en œuvre d'importants efforts pour limiter la propagation du virus, en renforçant toutes les mesures de précaution et de prévention prises afin de préserver la santé et la sécurité de la population (citoyens et résidents).

Engagements

- *Soutenir l'action menée au niveau international pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et d'autres épidémies*
- *Appuyer les initiatives et les efforts internationaux visant à garantir le droit d'obtenir des services de santé préventifs et curatifs*

4. Renforcer la participation et la contribution des femmes au développement national et à la vie publique

Réalisations

11. Les Bahreïniennes ont continué d'obtenir des avancées en participant au processus de construction et de modernisation du pays, du fait de l'intérêt que porte le Royaume de Bahreïn à toutes les possibilités de renforcer les droits des femmes et des filles dans tous les aspects de la vie, conformément au principe d'égalité et de non-discrimination fondée sur le sexe. Afin de respecter ses obligations constitutionnelles et de mettre en place un système juridique et législatif solide qui permette d'assurer la préservation et la protection des droits de l'homme en général, et des droits de la femme en particulier, le Royaume a élaboré des politiques et des plans nationaux qui offrent des garanties locales en ce qui concerne le renforcement de la participation et de la contribution des femmes au développement national, notamment un plan national pour la promotion des femmes bahreïniennes, assorti de stratégies ; un modèle national pour la prise en compte des besoins des femmes et une stratégie nationale de protection des femmes contre la violence domestique. Plusieurs initiatives, projets et prix nationaux ont été lancés pour renforcer la présence des femmes dans l'administration publique, les institutions officielles et privées, les associations politiques et professionnelles, ainsi que dans l'entrepreneuriat et le bénévolat.

12. Ces efforts ont permis d'enregistrer des avancées et des réussites aux niveaux régional et mondial, notamment la désignation par la Ligue des États arabes de Manama comme première capitale des femmes arabes en 2017, l'adhésion du Royaume de Bahreïn à la Commission de la condition de la femme et au Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), et le lancement du prix mondial Princesse Sabika bint Ibrahim Al Khalifa pour l'autonomisation des femmes, qui est maintenant décerné par ONU-Femmes après 10 ans de succès au niveau national, ainsi que l'ouverture d'un bureau de représentation d'ONU-Femmes au Royaume de Bahreïn, mis en place en coopération avec le système des Nations Unies.

Engagements

- *Continuer de s'assurer que les besoins des femmes, la représentation équilibrée des genres et l'égalité des genres sont pris en compte dans tous les programmes complets de développement, et que des efforts nationaux continuent d'être faits pour améliorer la situation des femmes, renforcer la stabilité familiale et accroître la contribution des femmes à l'économie nationale, en intégrant les programmes du plan national pour la promotion des femmes bahreïniennes dans le programme de travail du Gouvernement et le budget général.*
- *Augmenter le taux d'application du plan national pour la promotion des femmes bahreïniennes au moyen de partenariats et d'alliances, et améliorer le pourcentage de représentation des femmes dans les fonctions spécialisées des institutions publiques*

- *Permettre aux femmes d'accéder plus facilement à des postes de direction dans les secteurs porteurs au sein d'institutions publiques et privées et d'organisations de la société civile.*
- *Élaborer des plans de relance nationaux sur les questions liées aux femmes et à la famille, en tenant compte de l'évolution nationale de la pandémie de COVID-19.*

5. Protection et promotion des droits des personnes handicapées

Réalisations

13. Le Royaume de Bahreïn accorde une grande attention aux personnes handicapées des deux sexes et veille à ce que toutes les institutions publiques – chacune dans leur domaine de compétence – participent au processus de réadaptation, de prise en charge et d'intégration sociale des personnes handicapées, aux côtés des institutions de la société civile et du secteur privé, l'ensemble de ces institutions s'employant à fournir divers types de services aux personnes handicapées, notamment des services sociaux, sanitaires et culturels, ainsi que des services de réadaptation et de formation afin de les intégrer dans la société et sur le marché du travail.

14. Parmi les initiatives lancées par le Royaume en vue d'atteindre cet objectif, on peut citer la gestion et l'exploitation d'unités mobiles pour les personnes handicapées, notamment les unités mobiles du Centre de soins à domicile et du Centre de réadaptation à domicile, qui permettent de fournir des services à 130 bénéficiaires par an, et un programme gratuit de formation à la conduite automobile pour les personnes handicapées, qui a été suivi par 150 stagiaires pendant la pandémie. En outre, le Royaume protège le droit à l'éducation en permettant aux élèves souffrant de handicaps spéciaux et dotés de capacités d'apprentissage d'intégrer plus de 80 écoles aux côtés de leurs camarades.

Engagements

- *Continuer de promouvoir les droits des personnes handicapées aux niveaux national et international*
- *Mettre à jour le plan d'application de la Stratégie nationale en faveur des droits des personnes handicapées pour la période 2022-2026*

6. Protection et promotion des droits des personnes âgées

Réalisations

15. Les autorités compétentes du Royaume accordent une grande attention aux personnes âgées des deux sexes, comme en témoigne le renforcement des services sociaux et sanitaires qui leur sont offerts, ainsi que la création du Comité national pour les personnes âgées, qui est chargé d'appliquer la politique générale de prise en charge des personnes âgées au Royaume de Bahreïn, d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes et des projets de soins à l'intention des personnes âgées et de coopérer avec les autorités concernées pour développer les services dont elles bénéficient.

16. Parmi les mesures prises pour élargir la gamme de services sociaux et de soins proposés aux personnes âgées, on peut citer l'augmentation du nombre et de la qualité des centres de soins pour personnes âgées, en coopération avec la société civile et le secteur privé, la mise à disposition de spécialistes en gériatrie et en psychiatrie pour les personnes âgées, la mise en œuvre de la stratégie nationale pour les personnes âgées et l'action menée pour renforcer la participation de ces dernières à la vie publique.

Engagement

Intensifier l'action menée par le Royaume de Bahreïn pour renforcer les capacités des institutions et des comités nationaux, régionaux et internationaux pour les personnes âgées

7. Protection et promotion des droits de l'enfant**Réalisations**

17. Le Royaume de Bahreïn est conscient de l'importance de faire progresser le traitement des questions liées aux enfants, de prendre en compte leurs besoins et de protéger leurs droits. Les autorités compétentes sont donc soucieuses de mettre en place un environnement sûr qui permette aux enfants des deux sexes de développer pleinement leurs capacités et leurs talents, ainsi que de prendre les mesures nécessaires dans les domaines de la santé et de l'éducation pour répondre aux besoins psychologiques, sociaux et culturels des enfants, conformément à la stratégie nationale.

18. Le Royaume de Bahreïn a renouvelé son plan de travail dans le cadre de la stratégie nationale pour l'enfance afin de le prolonger de cinq années supplémentaires (2018-2023), créé des mécanismes nationaux de protection de l'enfance et mis en place et géré des centres de services intégrés pour les enfants et les jeunes adultes dans différentes parties du pays.

Engagement

Le Royaume de Bahreïn s'emploiera à renforcer ses stratégies afin de soutenir les projets ayant trait à l'enfance et de développer les capacités et les compétences des enfants

8. Promouvoir le droit à un environnement sain dans le cadre de l'action menée en faveur du développement durable**Réalisations**

19. Le Royaume de Bahreïn accorde une attention particulière aux dimensions environnementales du développement durable, comme en témoignent les dispositions de sa constitution visant à assurer la protection de l'environnement et à atteindre un équilibre entre les impératifs du développement et les aspects sociaux et économiques, ainsi que les principes énoncés dans la Charte d'action nationale, la Vision et la Stratégie économique 2030, et le Plan d'aménagement stratégique national pour 2030.

20. Le Royaume a également mis en place un grand nombre d'institutions, d'organismes publics et de comités chargés d'élaborer des programmes, des politiques et des stratégies visant à prendre en compte les différentes dimensions du développement durable, notamment le Conseil suprême de l'environnement, qui est le principal organisme gouvernemental chargé de mener des travaux sur la gestion intégrée des systèmes environnementaux et des ressources naturelles aux fins du développement durable.

Engagement

Soutenir les initiatives et les efforts visant à réduire les effets des changements climatiques et de la pollution aux niveaux national et international

9. Lutte contre la traite des personnes**Réalisations**

21. Le Royaume de Bahreïn estime que la question de la traite des personnes requiert des efforts nationaux unifiés et une coordination internationale afin de maintenir le pays à l'abri de la criminalité transnationale organisée sous toutes ses formes. Compte tenu de la gravité de ce type de crime, de ses liens avec d'autres crimes et de ses effets aux niveaux humanitaire, économique et social, le Royaume de Bahreïn a pris les mesures suivantes :

- a) Adoption d'une loi contre la traite des personnes en 2008 ;
- b) Création du Comité national de lutte contre la traite des personnes ;
- c) Création d'une unité spécialisée du parquet chargée de la lutte contre la traite des personnes, conformément à la résolution n° 34 de 2020, ce qui a fait de lui le premier royaume arabe à adopter une démarche fondée sur les droits de l'homme dans ce domaine ;
- d) Maintien de son statut de pays de niveau 1 dans le rapport annuel du Département d'État des États-Unis pendant quatre années consécutives, de 2018 à 2021.

Engagement

Intensifier les efforts et les progrès du Royaume de Bahreïn dans le domaine de la lutte contre la traite des personnes, notamment en élaborant et en mettant en œuvre une stratégie nationale à cet égard et en exploitant les meilleures pratiques appliquées en la matière

10. Objectifs de développement durable**Réalisations**

22. Fort de l'expérience et de l'expertise qu'il a acquises dans le cadre de l'action menée pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement avant 2015, le Royaume de Bahreïn a pris de nombreuses mesures aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, auxquels il accorde une grande attention et qu'il s'est engagé à atteindre depuis leur adoption en 2000. Le Royaume a pris des mesures importantes et obtenu de bons résultats à cet égard, parmi lesquels on peut citer les exemples suivants :

- a) Le pourcentage de la population vivant sous le seuil d'extrême pauvreté est nul ;
- b) Un soutien financier d'un montant de 1,7 milliard de dinars de Bahreïn a été apporté à 217 000 personnes et 53 000 institutions (70 % des petites et moyennes entreprises) au moyen du Fonds pour le travail (Tamkeen) ;
- c) En 2015, il a lancé un ensemble de projets de développement vitaux d'un montant de plus de 32,5 milliards de dollars, qui ont permis de créer des milliers de possibilités d'emploi et de revitaliser l'économie nationale ;
- d) Les Bahreïniennes représentent 42,8 % de la main-d'œuvre et leur taux d'activité est de 53 % dans le secteur public et de 35 % dans le secteur privé ;

e) L'éducation est gratuite et obligatoire et accessible à tous. Le taux d'abandon scolaire au Bahreïn, inférieur à 2 %, est l'un des plus bas de la région et du monde.

Engagements

- ***Adopter des mesures plus efficaces afin de poursuivre sur la voie du développement durable, en soutenant les programmes novateurs du Gouvernement visant à réaliser les objectifs de développement durable et à mieux les faire connaître au public***
 - ***Continuer de promouvoir l'investissement, l'innovation et la croissance économique***
-